Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
06 OCT. 2023

Ville de SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°81/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date de la convocation **:**
Le 25 sept 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - EXERCICE 2023

Le maire expose :

La présente décision modificative permet à la Ville d'inscrire les crédits nécessaires pour faire face à ses engagements.

La section de fonctionnement et d'investissement sont ainsi modifiées, tant en recettes qu'en dépenses.

1. La section de fonctionnement :

Sont inscrits en dépenses de fonctionnement :

- **67.999€ au chapitre 011** (Charges à caractère général) pour faire aux différentes dépenses de fonctionnement.
- **144.696€ au chapitre 014** (Atténuations de produits) : Ce prélèvement sert à compenser la hausse du taux de la taxe d'habitation effectuée entre 2017 et 2019 après l'annonce de la réforme de suppression de la TH.
- **140.623€ au chapitre 65** (Autres charges de gestion courante) correspondant principalement à un complément de la subvention communale pour le budget Energies renouvelables (83.000€), le renouvellement des licences serveurs et du matériel informatique (30.000€).
- **399.137€ au chapitre 042** (Opération d'ordre entre les sections), il s'agit d'une écriture de régularisation pour l'Intégration du budget annexe cimetière dans le budget principal.

Sont inscrits en recettes de fonctionnement :

- **399.137€ au chapitre 70** (Produits des services du domaine et ventes diverses), il s'agit de d'une écriture de régularisation pour l'Intégration du budget annexe cimetière dans le budget principal.
- **327.318€ au chapitre 73** (Impôts et taxes). Il s'agit d'un ajustement de la recette attendue sur les impôts (0.3M€) et de la dotation de solidarité (27.318€).
- **26.000€ au chapitre 74** (Dotations et participations) qui correspond à la recette reçue de la DAC pour les actions culturelles.

2. La section d'investissement :

Sont inscrits en dépenses d'investissement :

- **-422.132€ au chapitre 20** (immobilisations incorporelles) pour financer les dépenses aux chapitres 21 et 23.

- **552.137€ au chapitre 21** (immobilisations corporelles) dont 339.137€ pour régulariser l'Intégration du budget annexe cimetière dans le budget principal et 153.000€ pour les différentes dépenses imputables liées à la mise aux normes et sécurisation des infrastructures communales,
- **276.755€ au chapitre 23** (immobilisations en cours). Ce complément doit permettre de faire de la réfection, de la rénovation des bâtiments municipaux.
- **500 000€ au chapitre 041** (Opération d'ordre à l'intérieur de la section) afin de payer les différentes avances demandées par les fournisseurs pour les marchés.

Sont inscrits en recettes d'investissement :

- **7.623€ au chapitre 4582** (Travaux pour compte de tiers), il s'agit ici de régulariser, à la demande du comptable, ce compte qui présente un solde débiteur depuis 2012.
- **399.137€ au chapitre 040** (Opération d'ordre entre les sections), il s'agit de l'écriture de régularisation pour l'Intégration du budget annexe cimetière dans le budget principal.
- **500 000€ au chapitre 041** (Opération d'ordre à l'intérieur de la section) c'est la contrepartie de l'inscription en dépense d'investissement pour les avances sur marchés.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent ainsi pour un total de **752.455€** en section de fonctionnement et un total de **906.760€** en section d'investissement.

.....

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER la décision modificative N°1 du budget principal de l'exercice 2023.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Le Maire

Yan MONPLAISIR

Ci-après la balance liée à la décision modificative

BALANCE TOTAL BUDGET 2023 - VOTE DECISION MODIFICATIVE N°1 VILLE

I. Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2023	DM N°1	Total Budget 2023
011	Charges à caractère général	3 152 200,00	67 999,00	3 220 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 100 000,00		10 100 000,00
014	Atténuation de produits	194 000,00	144 696,00	338 696,00
65	Autres charges de gestion courantes	5 393 470,00	140 623,00	5 534 093,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			0,00
66	Charges financières	211 000,00		211 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00		15 000,00
022	Dépenses imprévues			0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 060 433,00		1 060 433,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	740 000,00	399 137,00	1 139 137,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté			0,00
Total dépenses de fonctionnement hors reports		**20 866 103,00**	**752 455,00**	**21 618 558,00**
	RAR dépenses de fonctionnement			0,00
Total dépenses de fonctionnement		**20 866 103,00**	**752 455,00**	**21 618 558,00**
013	Atténuations de charges	139 999,47		139 999,47
70	Produits services, domaines et ventes div.	51 000,00	399 137,00	450 137,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	11 009 902,00	327 318,00	11 337 220,00
731	Fiscalité locale	5 243 000,00		
74	Participations et dotations	3 628 691,00	26 000,00	3 654 691,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits exceptionnels			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 531,00		167 531,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			0,00
Total recettes de fonctionnement hors reports		**20 300 123,47**	**752 455,00**	**15 809 578,47**
	RAR recettes de fonctionnement			0,00
002	Résultat reporté	565 979,53		565 979,53
Total recettes de fonctionnement		**20 866 103,00**	**752 455,00**	**21 618 558,00**

II. Section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2023	DM N°1	Total Budget 2023
010	Stocks			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00		80 000,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 140 000,00		1 140 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 410 568,47	- 422 132,00	988 436,47
204	Subventions d'équipement versées			0,00
21	Immobilisations corporelles	2 423 469,00	552 137,00	2 975 606,00
23	Immobilisations en cours	4 329 194,00	276 755,00	4 605 949,00
	Opérations			0,00
26	Participat° et créances rattachées			0,00
4541	Opérations d'investissement pour le compte de tiers			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 531,00		167 531,00
041	Opérations patrimoniales		500 000,00	500 000,00
Total dépenses d'investissement hors reports		**9 550 762,47**	**906 760,00**	**10 457 522,47**
001	Solde d'exécution négatif			0,00
	RAR dépenses d'investissement	3 566 509,53		3 566 509,53
Total dépenses d'investissement		**13 117 272,00**	**906 760,00**	**14 024 032,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068	1 390 476,07		1 390 476,07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	3 000 000,00		3 000 000,00
13	Subventions d'investissement	332 370,86		332 370,86
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00
23	Immobilisations en cours			0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00
4582	Opérations d'investissement pour le compte de tiers		7 623,00	7 623,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	740 000,00	399 137,00	1 139 137,00
041	Opérations patrimoniales		500 000,00	500 000,00
021	virement section de fonctionnement	1 060 433,00		1 060 433,00
Total recettes d'investissement hors reports		**6 523 279,93**	**906 760,00**	**7 430 039,93**
001	Solde d'exécution positif	3 661 193,30		3 661 193,30
	RAR recettes d'investissement	2 932 798,77		2 932 798,77
Total recettes d'investissement		**13 117 272,00**	**906 760,00**	**14 024 032,00**

RAR (Reste A Réaliser) / BP (Budget Primitif) / DM (Décision Modificative) / BS (Budget Supplémentaire)